

CA du 22 juin 2026

Présent-e-s : Julia, Jean-Yves, Mikael, Marion, Eva, Edouard (en visio)

Absent-e-s: Matthieu, Hugo, Hubert

Informations

- **Financements** obtenus
 - FDVA : 3 500€ sur 5 000€ demandés
 - Quartiers d'été 2 600€ sur les 3 310€ demandés
 - Fondation Damart : 15 000€ pour achat d'un triporteur et le matériel associé.
- **Actu vélo-école**
 - Convention avec école de la Providence (en bas de la rue) : préau, grande cour, accès à des toilettes et point d'eau, et proximité de BaPaV -> Expérience très positive !
 - Séances vélo-école adultes en cours dans le cadre de TIMS
- **Actu aménavigable**
 - En attente de rencontre avec les élu-es. Une date se dessine : le 02/07.
- **Actu atelier**
 - Peu de ventes de vélo ces derniers temps
 - Questionnaire de retour d'expérience en cours : très peu de retours
 - Livret des mécafiles diffusé
- **Actu TAD**
 - Les deux batteries de triporteur en panne sont chez des réparateurs, ce qui prend du temps et pénalise les sorties triporteurs car on ne peut plus faire les longues sorties.
- Une réunion portant sur la **convention BaPaV – Brest Métropole** aura lieu mercredi 24/06 avec Valérie Denis, Isabelle Mescoet (élue à la mobilité) et Erwan Leost (délégué au plan vélo/plan piéton), Marion et des membres du CA de BaPaV.
- Un moment de **cohésion** équipe salariée et CA aura lieu le 26/06.
- Comité **DLA** : première réunion de travail animée par le consultant le 26/06.
- **Retours sur les événements**
 - Congrès FUB : <https://bapav.frama.space/s/qfoXdii7qMfKBe4>
 - Bilan des journées TIMS : <https://bapav.frama.space/s/XmqjNS5qdtNS2s>
 - Pot de clôture du challenge Tout à Vélo (18/06) : un beau moment convivial et de nouvelles idées émises pour renouveler le format.
- **Formation ADMA** (gratuite car financée par CEE jusqu'à fin 2026) à organiser avant la fin de l'année : "Aménager une voirie, cyclable et marchable sur votre territoire" avec les élu-es et bénévoles.
- Prochain CA le 24 août 2026

Décisions

- Mise à disposition d'un compte-rendu de conseil d'administration sous format synthétisé pour la prochaine bicyclette (1 mois de délai auparavant) : validé.
- Déplacement à la formation « Choisir les types d'aménagements les plus adaptés pour une voirie cyclable et marchable » organisée par l'ADMA le 29 septembre 2026 à Paris : validé pour Clarisse + 1 aménavigable (nous disposons d'un avoir sncf de 180€).